
Un budget timide envers les médias communautaires

Victoriaville, 28 février 2018 – La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec (la Fédération) se réjouit de retrouver, dans le budget fédéral 2018 déposé hier, des mesures pour soutenir le journalisme local. La Fédération défend depuis plusieurs années l'importance des nouvelles locales dans les régions et souligne le travail important fait par ses membres dans ce secteur. Dans un contexte de désengagement des grands groupes médiatiques privés envers leur présence en région, le soutien à la production de nouvelles locales est devenu une nécessité.

La Fédération se désole par contre de ne retrouver aucune mesure concrète de soutien aux télévisions communautaires dans le budget 2018. Nous travaillons depuis plus de deux ans à faire valoir l'importance du travail accompli dans nos communautés auprès du gouvernement fédéral, en particulier auprès du ministère du Patrimoine canadien. Malgré tout, le gouvernement semble ne pas réaliser l'importance du rôle que jouent les télévisions communautaires au pays et l'importance de soutenir le troisième pilier du système de diffusion canadien.

La Fédération poursuivra néanmoins ses efforts auprès du gouvernement canadien afin de demander des mesures concrètes pour financer adéquatement les télévisions communautaires autonomes qui sont, à l'heure actuelle, largement sous-financées. Nous ne pouvons qu'espérer que nos membres puissent bénéficier de la mesure prévoyant 50 millions de dollars sur cinq ans visant à soutenir le journalisme local dans les petites communautés, mission que les télévisions communautaires autonomes remplissent jour après jour.

-30-

La Fédération des télévisions communautaires autonomes du Québec a été créée en 1998 et est un organisme sans but lucratif qui regroupe 41 membres répartis dans 14 des 17 régions administratives du Québec. Depuis 20 ans, elle défend et soutient les intérêts des télévisions communautaires autonomes du Québec.

Source et information : Amélie Hinse

Directrice générale

Téléphone : 819.604.7900

Courriel : ahinse@fedetvc.qc.ca